

**DEMANDE DE SECTION BINATIONALE FRANCO – ESPAGNOLE - BACHIBAC
RENTÉE SCOLAIRE 2024 / 2025**

Ce dossier, **accompagné des bulletins de notes** de l'année scolaire en cours, doit être adressé complet au Secrétariat Élèves du Lycée Augustin Thierry pour le **mercredi 15 mai 2024**. Les candidats dont le dossier sera sélectionné seront convoqués par l'Établissement pour un entretien de validation du dossier, dont l'organisation reste à définir.

Le résultat de la commission de sélection sera communiqué par écrit à chaque établissement d'origine.

ELEVE	
Nom :	Prénom :
Date de naissance :	Nationalité :
Sexe : F <input type="checkbox"/>	M <input type="checkbox"/>

RESPONSABLE LEGAL : Père <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Autre à préciser <input type="checkbox"/>	
Nom :	Prénom :
Adresse :	
Code postal	Commune :
Tél domicile :	Tél portable :
Email :	

ETABLISSEMENT FREQUENTE EN 2023 / 2024 EN CLASSE DE 3 ^{ème}
Etablissement :
Adresse complète :
Division de classe :

ETUDE DE LA LANGUE ESPAGNOLE	
Espagnol : LV 2	Depuis l'année scolaire :
Espagnol : section bilangue	Depuis l'année scolaire :
Espagnol : section européenne	Depuis l'année scolaire :

Il n'est pas nécessaire d'avoir suivi un cursus renforcé en espagnol pour être admis.

En cas d'admission, régime demandé : Externe Demi-pensionnaire Interne

A COMPLÉTER PAR L'ÉTABLISSEMENT D'ORIGINE DE L'ÉLÈVE

AVIS MOTIVÉ DU PROFESSEUR D'ESPAGNOL SUR LA CANDIDATURE DE L'ÉLÈVE

(Curiosité, esprit d'analyse, motivation, intérêt pour la langue, implication personnelle, capacité de travail...)

AVIS MOTIVÉ DU PROFESSEUR D'HISTOIRE SUR LA CANDIDATURE DE L'ÉLÈVE

(Curiosité, esprit d'analyse, motivation, intérêt pour la culture hispanique, implication personnelle, capacité de travail...)

AVIS MOTIVÉ DU PROFESSEUR PRINCIPAL SUR LA CANDIDATURE DE L'ÉLÈVE

(Curiosité, esprit d'analyse, motivation, implication personnelle, capacité de travail...)

AVIS DU CHEF D'ÉTABLISSEMENT SUR LA CANDIDATURE DE L'ÉLÈVE

Date :

Cachet et signature du Chef d'Etablissement

EXPOSÉ DES MOTIVATIONS EN ESPAGNOL

Rédigé par l'élève

A, le.....

Signature de l'élève,

Signature du représentant légal,

EXPOSÉ DES MOTIVATIONS EN FRANÇAIS

Rédigé par l'élève

A, le.....

Signature de l'élève,

Signature du représentant légal,

Le dossier de candidature, accompagné des bulletins de notes de l'année, doit être adressé au secrétariat élèves du Lycée Augustin Thierry pour le mercredi 15 mai 2024, délai de rigueur.

SECTION BINATIONALE BACHIBAC

Création du Bachibac (décret n°2008-34 du 10 janvier 2008, JORF n° 0010 du 12 janvier 2008 page 668 texte n° 7).

1. Objectifs de la section BACHIBAC

- Délivrance simultanée du Baccalauréat et du Bachillerato d'espagnol
- Promotions des échanges européens et mise en place d'une culture européenne.
- Validation d'un excellent niveau en espagnol et connaissance d'une culture européenne.
- Admission dans les universités espagnoles dans les mêmes conditions que les élèves espagnols titulaires du Bachillerato (c'est-à-dire sans test de langue, mais avec éventuellement sélection et numéris clausus selon les universités).
- Recrutement préférentiel par certains instituts et écoles d'études supérieures à vocation internationale en France et, à terme, par les entreprises européennes.

2. Public concerné

- Recrutement par commission de sélection sur dossier de candidature.
- Entrée en Seconde générale puis en 1ère L, ES, ou S selon décisions d'orientation en fin de Seconde.
- LV1 ou LV2 espagnol.
- Il n'est pas nécessaire d'avoir suivi, en collège, une classe européenne ou une section bilangue pour accéder à la section BACHIBAC.

NB : les candidats doivent posséder un bon niveau en langue, une motivation certaine, un goût pour l'expression personnelle en général et également pour la Littérature.

3. Enseignements spécifiques du cursus BACHIBAC

- En seconde, 7 h d' « exposition » à la langue espagnole : 3 h d'Histoire-Géographie dispensées en espagnol, 4 h de Langue, Littérature et Civilisation espagnoles.
- Première et Terminale : 8 h d' « exposition » à la langue espagnole : 4 h d'Histoire-Géographie dispensées en espagnol, 4 h de Langue, Littérature et Civilisation espagnoles.
- Les programmes d'Histoire-Géographie, de Littérature et de Civilisation espagnoles sont définis en commun par les autorités compétentes de chaque pays.
- A l'examen, les candidats français présentent toutes les épreuves de leur série, à l'exception de l'Histoire- Géographie et de la LV1, qui font l'objet de quatre épreuves spécifiques, une épreuve écrite d'Histoire et une épreuve écrite de Géographie en langue espagnole, un écrit et un oral de littérature en langue espagnole.
- La note d'Histoire-Géographie est prise en compte pour le Baccalauréat et pour le Bachillerato.
- La note de l'écrit de Littérature/Civilisation espagnole est prise en compte pour le Baccalauréat et pour le Bachillerato. La note de l'oral de Littérature/Civilisation espagnole n'est prise en compte que pour le Bachillerato.
- Les sujets des épreuves sont établis par les autorités françaises et espagnoles.
- Pour obtenir la double délivrance, il est nécessaire d'avoir la moyenne dans l'ensemble des matières présentées dans le cadre du Baccalauréat selon les coefficients appliqués dans la série préparée, et la moyenne (système de notation espagnol) sur l'ensemble des quatre épreuves spécifiques d'importance égale (Histoire-Géographie et Langue-Littérature-Civilisation espagnoles).
- Le diplôme autorise l'accès de plein droit dans les universités françaises, et dans les universités espagnoles dans les mêmes conditions où le sont les élèves titulaires du Bachillerato

PROGRAMMES – ACTIVITÉS

Classe de seconde

- Littérature : découverte de la culture hispanique à travers les œuvres littéraires et les manifestations artistiques emblématiques. Entraînement à la lecture autonome (une liste d'œuvres littéraires, disponibles ou non au lycée, sera proposée).
- Histoire-Géographie.

En fin de Seconde, les participants acquièrent le niveau B1. En cas de difficulté, la section européenne peut les accueillir. Une entrée en Bachibac à partir de la section européenne est envisageable en fin de seconde sur examen de contrôle.

Classes de Première et de Terminale

8 unités pédagogiques, 5 en littérature, 3 en civilisation, programme à traiter en deux ans.